



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **12-S012**
Pain de Sucre et Pointe du Drône
du 17 au 18 décembre 2011 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Mathieu Rapin
Mail : matrapin@gmail.com
Tél : 06 68 23 03 65

Hélène Grandin de L'Eprevier
Mail : h_deleprevier@yahoo.fr
Tél. : 06 81 10 60 05

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Montée à l'Hospice du Grand St-Bernard (2469m) puis au Pain de Sucre en A/R (2900m)	1200 m	400 m
2 ^e jour : Pointe du Drône (2949m) par arête W, descente dans la combe de Drône puis remontée au Dents du Grand Lé (2884m) et descente vers Bourg St-Bernard	1200 m	1600 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes CNS 282 S Martigny
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf explications dans NEIGES 2011)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		A/R et traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1200 m
Rythme d'ascension exigé		Environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement Hospice du Grand St-Bernard

3.4 Participation aux frais cf. Neiges 2012

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place hébergement en ½ pension (48 CHF) + petit déjeuner + repas du dimanche soir

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : non

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 16 décembre ; rendez-vous à 21 h 45 pour un départ au plus tard 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 19 décembre vers 5h30

5. **Équipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : crampons

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course 2 jours

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, carte d'identité

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone dans la semaine précédant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. **Détails supplémentaires / Description de la course**